



**Comité de programme
du Secondaire**

Directeur :

Pr. Charles Heimberg

charles.heimberg@unige.ch

COMITE DE PROGRAMME FORENSEC

Lundi 14 septembre 2015, 17h00-19h00 – Salle PM 234

PV adopté

Personnes présentes :

Charles Heimberg (CH), Walter Loosli (WL), Simon Toulou (ST), Sophie Canellini (SC), Claire Forel (CF), Laura Weiss (LW), Andreas Müller (AM), Alain Muller (ALM), Jean-Paul Derouette (JPD), Raphaël Fornallaz (RF), Waël Almoman (WA).

Personnes excusées :

Francine Fallenbacher (FB), Waël Almoman (WA).

Personne invitée

Aurélie Galetto (AG)

Prise du PV :

Laurence Hofmann.

Ordre du jour :

1. Adoption du PV de la séance du 22 juin 2015 et de l'OJ
2. Informations du Directeur du Compro (bilan et situation présente de la rentrée 2015, Groupe de travail DIP-UNIGE, etc.)
3. Modifications du règlement de la Forensec
4. Suites de la pétition au Grand Conseil concernant l'IUFE
5. Calendrier des séances 2015-2016 (avec la probable nécessité de prévoir une séance le lundi 28 septembre 2015 de 17h à 19h)
6. Divers

1. Adoption du PV du 22 juin 2015

Le PV est adopté à l'unanimité.



L'OJ est également approuvé, avec deux divers.

2. Informations du directeur du Compro

Un point de la situation est effectué en 3 étapes :

1. Rentrée ⇒ procédure d'admission 2015-2016 ⇒ réactions des étudiants
2. La situation actuelle avec le DIP et les différentes problématiques
3. Perspectives des modifications du dispositif de la Forensec au regard de la reconnaissance de la CDIP.

1. Rentrée

Aucun stage en responsabilité n'est prévu dans de nombreuses disciplines.

La procédure d'admission s'est relativement bien déroulée, avec, notamment, une amélioration non négligeable du fonctionnement de celle-ci.

Toutefois, l'IUFE a reçu un certain nombre d'oppositions suite à différentes erreurs (d'interprétation ou de comptage); ou parfois contre le fait de non-attribution d'un stage.

2. Situation actuelle et différentes problématiques

- La problématique majeure actuelle est que 16 étudiants en français et 5 en anglais sont bloqués et ne peuvent pas suivre leur 2nde année de formation. Demande de la Conseillère d'Etat : être souple et pragmatique pour trouver au plus vite une solution. C'est donc la priorité à résoudre ; d'autant que les étudiants se mobilisent.
- Le 2nd problème réside dans les 95 étudiants porteurs de CCDIDA et qui n'ont pas obtenu de place de stage. Ceux-ci se sont présentés au processus de sélection de 2015.
- Le 3^{ème} problème concerne les situations d'enseignants sans formation qui, actuellement, professent dans le cadre de suppléances ou de remplacements longue durée.

Charles Heimberg revient sur la séance du 07.09.2015 avec la Conseillère d'Etat qui a porté des mesures transitoires présentée en 10 points afin de trouver une solution à ces différentes problématiques.

Si la possibilité de stage en accompagnement est réintroduite, il sera nécessaire de modifier le règlement.

Il est précisé que les réflexions du Groupe de travail sur la refonte de la Forensec pour la rentrée 2016 dans la perspective de l'octroi de la reconnaissance du titre sont actuellement suspendues suite au constat de fortes divergences.

L'importance du dernier point ajouté à la lettre de la CDIP - relatif au fait que la CDIP souhaite être informée des éventuelles modifications susmentionnées - est longuement soulignée.

Propositions et demandes de Mme Emery Torracinta

- Pour les 21 étudiants en français et anglais : il faut être souple et pragmatique. Et ce, le plus rapidement possible.
- Pour le 3^{ème} problème évoqué : faire reconnaître toutes les expériences professionnelles évaluées afin que les remplacements de longue durée puissent être acceptés en parcours de formation.



Lors de sa rencontre avec la Conseillère d'Etat, l'Université a fortement insisté, dans le cadre réglementaire et légal actuel, sur la nécessité incontournable de respecter scrupuleusement les classements par discipline.

Un groupe de travail ad hoc a été mis en place le 14 septembre pour régler autant que possible la situation des étudiants ayant obtenu le Ccvida en 2015 et n'ayant pas obtenu de places de stages, et pour examiner également celle de tous les étudiants qui à ce jour attendent de pouvoir achever leur formation (parcours de formation interrompu par manque de place de stage disponible alors qu'ils ont postulé à la MASE pour la rentrée 2015).

Charles Heimberg et Walter Loosli informent que le vice-recteur Michel Oris a adressé 2 mails (cosignés par Mme Isabelle Mili) à tous les étudiants n'ayant pas de stage cette année pour les informer qu'une solution allait être cherchée dans les meilleurs délais.

3. Modifications du règlement Forensec

Un document relatif à ces modifications a été envoyé. Il porte sur 4 points de modifications :

- L'intitulé du diplôme (points 2 alinéa 13)
- L'intitulé des disciplines (article 3 chiffre 7)
- La philosophie et le grec ne seront pas reconnus par la CDIP pour le Secondaire I et II alors que ces 2 disciplines ne sont qu'au PO. Il en sera de même pour l'espagnol et l'italien. Toutefois, pour les écoles ECG, ces matières pourraient être considérées par la CDIP comme relevant d'un autre secteur que les écoles gymnasiales. L'information est à vérifier.
- La suppression d'une référence à un règlement (article 3 chiffre 5)

Ces premières propositions de toilettage sont intégrées dans le projet de refonte du règlement dans l'attente des propositions complémentaires, en particulier pour la question des stages.

En ce qui concerne la formation dans deux disciplines, il faut que le Compro dispose des informations nécessaires, ainsi que du calendrier, afin que le nouveau règlement et le plan d'études puissent être réaménagés conformément au modèle choisi pour la formation.

Walter Loosli et Charles Heimberg vont interpeller Isabelle Mili à ce sujet car il y a urgence.

Aurélie Galetto rappelle qu'il est nécessaire que soient clairement énoncées les compétences du Compro et qu'il y a lieu d'harmoniser le règlement d'organisation (RO) et celui de la Forensec.

Claire Forel demande qui sera le représentant des étudiants au Compro.

C'est en cours, le Président actuel, Jean-Paul Derouette, n'étant plus étudiant va être prochainement remplacé.

Sophie Canellini soulève le problème des mesures compensatoires : il serait judicieux de prévoir des principes d'aménagement du plan d'études après analyse des dossiers concernés. Pour cela il faudrait mettre en place un groupe de travail ou un sous-groupe du Compro. 4 étudiants sont concernés.

Charles Heimberg rappelle que la question des 120 crédits impliquera une phase de transition.



4. Suites de la pétition au Grand Conseil concernant l'IUFE

Ce point n'est pas traité.

5. Calendrier des séances 2015-2016

Prochaine séance le 28.09.2015.

La juriste fait une annonce : Aurélie Galetto part à compter du 30.09.2015. Une nouvelle juriste va être engagée.

6. Divers

- ↪ Claire Forel soulève le problème de certains étudiants CSD2 qui, comme première branche, ont opté pour une langue qui n'est pas un diplôme mais un CAS (et non un diplôme de l'IUFE). Il serait utile de leur proposer une alternative :
 - Soit le cours de 1^{ère} année
 - Soit le séminaire de recherche

Compte tenu que le cours sera évalué comme une modalité de recherche, le Compro est d'accord pour cette solution.

- ↪ Raphaël Fornallaz rapporte le problème d'un étudiant qui n'a pas reçu son PV d'examen en juin et qui envisage de faire opposition. En réponse, il est rappelé que le délai d'opposition n'est en rien compromis et l'opposition peut s'effectuer sur la base du PV provisoire. Par contre, il y a lieu de s'inquiéter de la raison pour laquelle cet étudiant n'a pas reçu son PV d'examen formel. Il doit au plus vite le réclamer. Il sera procédé à une vérification sur le sujet par le secrétariat.

La séance est levée à 18h50.

Prochaine séance : le lundi 28.09.2015 de 17h à 19h.